

La Gazette d'Apprieu

Bulletin d'information municipal

JAN. - FÉV. 2024 N° 102

UNE BELLE ANNÉE 2024 À TOUS !



P.4 CITOYENNETÉ,
SOLIDARITÉ,
ÉDUCATION,
CULTURE

P.9 AMÉNAGEMENT,
URBANISME,
ENVIRONNEMENT

P.14 DOSSIER

P.16 GENS D'ICI

P.17 VIE ASSOCIATIVE,
SPORT,
ANIMATION



www.apprieu.fr



NOUVEAUX COMMERÇANTS

Nouveau sur apprien !
LA BARQUETTE
de Tad

... fraîcheur, saveur, et livraison à votre porte sur Apprien et ses environs. Commandez une expérience culinaire unique, confectionnée avec amour, chez vous !

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE DE LANCEMENT

2 Achats = 1 Barquette OFFERTE

Commandez vite !

Sur place 11 Imp. du Compagnon 38100 Apprien | Facebook: labarquette38 | 06 27 52 58 27

Valérie CARRAUD

SEANCE D'HYMNOSE
stress, phobie, addiction, douteur,...

0632850794

Qui de mieux pour estimer votre bien que des conseillers qui vivent et qui s'impliquent dans votre ville?

Pour un conseil ou une estimation Contactez Nous!

S. Mouillac & F. Cali
06 22 22 20 76 | 06 83 50 64 25 | iadfrance.fr

Fabien Bouvard
07 78 69 06 18

Cueilleur de Goûts
naturedulis@gmail.com

Land Share
UNE APPLICATION MOBILE POUR LES USAGERS DE LA NATURE

Pour vous promener en forêt en toute sécurité, installez l'application **LandShare** pour partager la nature avec tous ses usagers

- Être informé en temps réel des zones de battues déclarées par les équipes de chasse
- Simple d'utilisation
- Compatible avec tous types de smartphone
- Gratuit et sans inscription

Dates de chasse à noter :
Fermeture générale : 29 février 2024
31 mars 2024 pour le sanglier
Entre ces deux dates, certaines espèces sont soumises à des dates d'ouverture, de fermeture et à des conditions spécifiques.

Comment utiliser l'application après l'avoir installée ?

1. Pensez à prendre votre smartphone lors de vos sorties
2. Sur place, ouvrez l'application LandShare
3. A 800 m d'une battue en cours, votre téléphone vibrera

Disponible sur App Store | Disponible sur Google Play

Application créée par les chasseurs de l'Isère & Findtech

VŒUX À LA POPULATION

Le maire, Dominique Pallier et son conseil vous invitent à la cérémonie des vœux vendredi **12 janvier à 19h**, salle des Forgerons de la Grange Buissière.



Les Vœux pour le lien et au delà des vœux

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël et un très bon nouvel an. Nous vous souhaitons avant tout de pouvoir vous ressourcer en famille, entre amis avant d'aborder 2024.

Nous serons très heureux de vous accueillir nombreux **le 12 janvier prochain à partir de 19h, salle de Forge-**

rons, Grange Buissière pour les vœux de la Municipalité aux habitants.

Nous reviendrons sur l'année écoulée, qui a été très riche, et surtout sur les perspectives de l'année 2024.

Nos vœux sont traditionnellement musicaux et plutôt festifs. Ils permettent aux habitués des événements municipaux de se retrouver pour un moment d'échange. Les nouveaux habitants, et notamment ceux qui n'auraient pas pu venir à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, pourront rencontrer et échanger avec l'équipe municipale au grand complet, les membres des associations largement représentés et même parfois leurs propres voisins de hameaux.

Notre commune d'Apprieu évolue, sa population change et l'enjeu du lien et de l'échange pour mieux se connaître et mieux s'apprécier reste une priorité de notre action municipale... Et ce n'est évidemment pas qu'en période de vœux, mais tout au long de l'année.

Nos vies sont bien remplies, la famille et le travail prennent la majeure partie de notre temps au quotidien, mais si en

2024 votre bonne résolution se tournait vers une association sportive, culturelle, ou festive comme le Comité des fêtes par exemple ?

Pensez- y... et venez participer à la vie de votre village.

En feuilletant cette dernière gazette 2023, vous découvrirez entre autre le dossier de la mi-mandat qui a permis d'animer la réunion publique de novembre et de présenter les orientations 2023 - 2026, l'actualité riche et variée des conseils municipaux, un hommage particulier à la mémoire de Denis Gros-Balthazard, ancien adjoint de la Commune qui nous a quittés en cette fin d'année 2023...

Et vos rubriques habituelles retraçant la vie bien remplie de nos associations.

Bonne lecture, bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous au 12 janvier !

Bien cordialement

Dominique Pallier
Maire

Apprieu
www.apprieu.fr

Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h00
Mardi 8h30-12h00 / 15h00-17h00
Mercredi 8h30-12h00
Jeudi 8h30-12h00 / 15h00-17h00
Vendredi 8h30-12h00 / 15h00-17h00
Samedi 8h30-12h00, le 1^{er} samedi du mois

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548b@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
Email : serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque la Sirène

25 place Buissière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h à 17h45
Samedi de 10h à 12h



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 17 novembre, les nouveaux arrivants ont répondu en nombre à l'invitation de la mairie pour leur soirée d'accueil. Sur la commune depuis moins d'un an, ces nouveaux apprenants viennent parfois de loin, parfois de moins loin. Certains sont aussi des enfants du village, partis ailleurs quelques temps et rappelés à Apprieu par le cœur. Ils ont investi différents quartiers et hameaux et en sont déjà ravis. Dominique Pallier, le maire, les en remercie : *"Notre commune a tout pour plaire à un grand nombre. Les retraités y trouvent le calme de la ville à la campagne, pour les actifs, c'est la campagne proche de l'autoroute et des grandes villes, pour les familles, ce sont les nombreuses activités proposées par les associations... Vous pouvez trouver les informations sur les associations dans le site web de la mairie : www.apprieu.fr. Chacun a le choix de son mode de logement entre le collectif, le petit collectif, la maison individuelle... Merci à vous d'être là et bienvenue dans la commune."* Les élus et les associations se sont présentés et ont invité les habitants à les rejoindre. Les nouveaux habitants ont eux aussi pris la parole. Les échanges se sont poursuivis lors du buffet convivial de fin de soirée.



LE 11 NOVEMBRE COMMÉMORÉ



Vous étiez nombreux cette année encore pour la commémoration du 11 novembre. Merci et bravo de perpétuer ce devoir de mémoire. Les enfants de l'école St Exupéry ont lu le poème de Paul Eluard, Liberté. Merci à eux pour cet instant beau et solennel. La Musique des Terres Froides a accompagné la cérémonie. Les élus remercient de leur présence les anciens combattants de la FNACA et les porte-drapeaux, les gendarmes et pompiers, toujours fidèles aux commémorations.

LES COLIS DU CCAS POUR LES AÎNÉS



Cette année encore, la distribution des colis s'est déroulée dans une ambiance conviviale samedi 16 décembre et les membres du CCAS ont apporté leur colis à toutes les personnes qui n'ont pas pu venir le chercher à la mairie.

Le CCAS poursuit la tradition d'offrir un colis à toutes les personnes de plus de 70 ans qui habitent la commune. La liste est mise à jour chaque année en septembre, en ajoutant les personnes résidant à Apprieu et atteignant 70 ans dans l'année, quel que soit leur mois de naissance. Ainsi, en 2023,

nous avons offert 170 colis, soit pour une personne seule soit pour un couple.

Les aînés peuvent faire le choix de ne pas recevoir ce colis et de faire don d'un montant équivalent (environ 25€ par personne). Le choix des associations bénéficiaires est effectué par le conseil d'administration du CCAS : les membres du CCAS privilégient les associations caritatives et solidaires du secteur qui apportent leur aide et leur soutien aux habitants d'Apprieu qui en ont besoin, même si l'association n'est pas domiciliée à Apprieu.

Pour compléter le colis, le CCAS offre à ces mêmes personnes un spectacle suivi d'un apéritif dînatoire au printemps suivant. Notez dès à présent que cette soirée est programmée pour le 15 mars 2024 à 17h30 à la salle des Forgerons. Vous recevrez votre invitation nominative dans quelques semaines. À bientôt donc !

PROMENER SON CHIEN : LES BONNES PRATIQUES POUR TOUS



Vous avez envie de promener votre chien sans laisse. Votre compagnon a besoin de courir et de jouer librement, c'est un fait. Cependant, la **promenade des chiens** est réglementée par la loi, régie par le règlement sanitaire départemental qui stipule que :

- Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont **tenus en laisse**.
- Les chiens en zone urbaine doivent être tenus en laisse.
- Les chiens présentant un danger pour autrui doivent être tenus en laisse en permanence.
- Un chien se promenant librement dans les vignes, les prés, les champs, les vergers et autour des cours d'eau doit pouvoir être rappelé facilement par son maître, ceci afin de protéger la faune.

Promener son chien sans laisse n'est pas autorisé partout. Vous ne pouvez pas lâcher votre chien en ville, ni dans les parcs et zones urbaines diverses. Dans tous les

cas, nous vous recommandons de laisser votre chien sans laisse seulement s'il est **bien éduqué**. Un chien incontrôlable sans laisse est en effet dangereux pour les autres comme pour lui-même.

Quelques recommandations pour **laisser votre chien sans laisse** dans les meilleures conditions possibles :

- Ne lâchez votre chien que s'il est **parfaitement sociabilisé**. Votre chien ne doit pas représenter de menace ni pour les humains, ni pour les autres animaux.
- Votre chien doit impérativement maîtriser le rappel. Vous devez avoir le contrôle sur votre animal en permanence. Il doit revenir systématiquement quand vous l'appellez, quelles que soient les circonstances.
- Ne laissez fureter votre chien que dans des zones dégagées, où vous pouvez avoir l'œil sur lui en permanence.
- Rappelez votre chien et attachez sa laisse quand quelqu'un approche.
- Votre animal ne doit pas aller renifler les gens.
- Tout contact entre deux chiens doit être précédé d'un **consentement mutuel** entre les maîtres. Même si votre chien est sociable et bien éduqué, ce n'est pas forcément le cas des autres.

INAUGURATION DU PUMPTRACK



Le pumptrack, ouvert au public depuis le 31 août, rencontre un vrai succès. Il est très utilisé et très apprécié. Petits et grands, débutants et confirmés se retrouvent sur les différentes pistes et se font plaisir.

L'inauguration officielle s'est déroulée le samedi 28 octobre et c'est sous un soleil radieux inespéré que tous les spectateurs ont admiré les démonstrations et les exploits de Léo Nobile, plusieurs fois champion du monde et ambassadeur du « Pump party tour ». Entre les différentes démonstrations, tous ceux et celles qui le souhaitent ont pu profiter des conseils de Bap-



tiste et de Sébastien, en utilisant leur propre matériel ou celui prêté par Natura Vélo.

C'est un bel équipement à disposition de tous les apprelans pour découvrir ou améliorer les plaisirs de la glisse. Nous en profitons pour rappeler que le port du casque est obligatoire sur cet équipement, pour les petits et les grands !

Les aménagements à venir (végétalisation, plantation d'arbres, tables et bancs...) vont venir compléter ce site pour en faire un espace sportif de plein air et de rencontres.

ADMIR D'APPRIEU ST-BLAISE DU BUIS



Deux nouvelles administratrices sont venues s'ajouter à l'équipe de bénévoles au sein du bureau de l'association. Depuis le 3 octobre 2023, Hélène Grabit de Réaumont, assure les fonctions de secrétaire d'association. Jocelyne Zucaro d'Apprieu, secrétaire adjointe, se charge également de la gestion des dossiers clients. Un grand merci à elles pour leur engagement ! Pour compléter l'équipe de bénévoles, il manque un Responsable Téléalarme. Son rôle consiste à installer et enlever ce matériel chez les particuliers. Des mains bricoleuses suffisent, les manipulations sont simples (liaison au réseau téléphonique et électrique), les interventions peu fréquentes (6 à 8 par an en moyenne). Un ou une responsable Communication externe, est aussi attendu(e) pour faire connaître l'association et ses activités, notamment dans la presse. Pour travailler en binôme : un Trésorier ou une Trésorière adjoint(e) ainsi qu'un ou une Responsable adjoint(e) Ressources Humaines seraient bienvenu(e)s pour assurer à terme la relève. Alors si vous disposez d'un peu de temps, venez rejoindre l'association, où règne une atmosphère toujours agréable et bienveillante. On y gagne aussi beaucoup en lien social. Que vous soyez d'Apprieu, St Blaise du Buis, Renage, La Murette ou Réaumont, cette annonce vous concerne.

Les intéressé(e)s qui souhaitent s'investir peuvent se présenter au local, 55 route du Rivier à Apprieu, envoyer un mail à adm.apprieu@adm38.org ou téléphoner au 04 76 31 38 29. La Présidente sera toujours disponible pour vous accueillir.

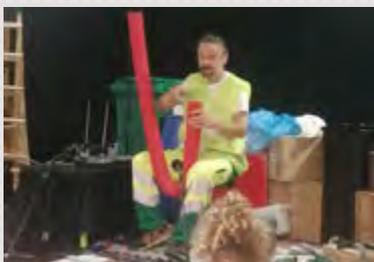


RECYCLAGE MUSICAL À L'ÉCOLE MATERNELLE



Les enfants de l'école maternelle Le Petit Prince d'Apprieu ont eu la chance de découvrir qu'avec des objets destinés à la poubelle, l'on pouvait créer des instruments de musique. Grâce à un projet mis en place par l'équipe enseignante, la mairie a donné une subvention à l'école pour mettre en place ce beau projet. Les enfants ont ainsi pu s'initier au recyclage si important pour préserver notre planète. Monsieur Jean-Noël Pion est donc venu plusieurs jours afin de créer des instruments tels que des tambourins à vent ou éoles, des flûtes de pan, des flûtes CD... et il est aussi venu nous présenter son spectacle élaboré uniquement avec des objets du quotidien à recycler (boîtes vides, tuyaux, du scotch...).

Ces ateliers ont énormément plu aux enfants et aux adultes de l'école.



VISITE AU MUSÉE DE PEINTURE DE GRENOBLE LE 16 OCTOBRE



Nous avons commencé la matinée par l'atelier d'argile. Tout d'abord, nous sommes allés voir des bas-reliefs pour dessiner des scientifiques connus du 19^e siècle de profil. Plus tard, nous avons modelé un visage de profil en argile.

L'après-midi, nous avons vu avec une guide beaucoup de statues et sculptures. Les sculptures sont des objets ou personnes en 3D alors que les statues sont plutôt des personnes connues. La guide nous a montré des œuvres en bronze, en marbre, en bois, en argile, en acier, en plâtre...



C'était une super journée, surtout l'atelier pour faire de l'argile.

*La classe de CM1 et CM2,
École Saint-Exupéry*

INITIATION AU RUGBY AU PÉRISCOLAIRE DE SAINT-EXUPÉRY



La coupe du monde de rugby 2023 organisée en France cette année a encouragé un groupe d'enfants de CM2 de l'école Saint-Exupéry à mettre en place une animation autour de cet événement.

Les enfants ont confectionné des drapeaux de tous les pays participant à la coupe du monde. Ceux-ci ont été affichés au restaurant scolaire, ainsi que les scores des matchs qui ont permis à

tous de suivre l'événement de très près et attirer la curiosité des plus jeunes.

Les CM2 ont pris l'initiative d'enseigner aux plus petits quelques règles ; un match avec des équipes mixtes de toutes classes confondues a été joué dans la cour de l'école, sans plaquages, ni mêlées !

Une activité autour d'un sport collectif qui a permis une cohésion d'équipe au sein des enfants du périscolaire.

Art'PRIEU

UNE TRÈS BELLE RENCONTRE DE CARNETTISTES

Les 20 et 21 octobre, notre 3^e édition de la Rencontre de Carnettistes a de nouveau rassemblé plus de 400 personnes. Les visiteurs ont beaucoup apprécié le travail présenté par les artistes voyageurs. Des présentations très variées montrant des coins de notre département ainsi que des contrées très éloignées : Maroc, Inde, Bali... Les ateliers proposés ont aussi beaucoup plu à tous ceux qui y ont participé. Les artistes étaient contents des échanges et de l'accueil qui leur a été réservé. L'événement est déjà programmé pour 2024, le weekend du 19 et 20 octobre.



EXPOSITION ET PROJET AVEC LIONEL POULET

L'exposition de Lionel Poulet est plébiscitée par les visiteurs. Le regard de ces animaux interpelle réellement les personnes qui s'y plongent. Nous avons profité du week-end des Carnettistes pour l'ouvrir au plus grand nombre. L'artiste a tenu une permanence un samedi matin pour rencontrer ses fans. Vous pouvez encore la voir pendant quelques jours, elle se termine le 2 janvier 2024. Vous pourrez ensuite le retrouver pendant l'été avec un nouveau projet d'exposition.



Art'PRIEU
présente

MES PEINTURES AU FIL DES ANS...

Une exposition de
Patrice CHARPIAT

Du 4 janvier
au 26 mars 2024

En mairie
Lundi mercredi - 9h30-12h
Mardi jeudi vendredi - 9h30-12h / 15h-17h
Samedi - 8h30-12h, le 24e samedi de l'année

À la médiathèque
Lundi - samedi de 9h à 12h - Mardi de 14h30 à 18h30
Mardi de 15h à 17h45

PATRICE CHARPIAT EXPOSE

Installé à Apprieu depuis 2021, Patrice Charpiat a commencé la peinture à l'huile en 1998. Aujourd'hui artiste reconnu, cet amateur, en perpétuelle recherche de mouvement, de matière et de sensation, sait faire partager avec enthousiasme son art.

Son empreinte ? Des couleurs toujours très puissantes, qui communiquent beaucoup d'émotion au public, des sujets et des techniques sans cesse renouvelés ; scènes de vie, paysages contemporains, abstraits...

Son souhait serait de partager ses connaissances en menant sur Apprieu des ateliers à titre gratuit. Si vous êtes intéressé, venez déjà découvrir ses œuvres en mairie et à la médiathèque.





LE TICKET CULTURE À APPRIEU

Cette année, Apprieu a accueilli le spectacle jeune public avec plus de 200 personnes présentes. La compagnie « La fabrique à merveilles » a présenté son spectacle « Au cœur des saisons ». Des marionnettes de fruits et légumes travaillés, un sujet très actuel, de la poésie, de

l'émotion, tout était réuni pour passer un moment très agréable. Stéphanie Gillet était très émue de se produire à Apprieu car l'histoire de Mariette, qu'elle a mise en scène, est largement inspirée de ce qu'elle a vécu dans le jardin de ses grands-parents à Apprieu.

LA SIRÈNE A 10 ANS

Le bilan des animations des 10 ans est plutôt mitigé. Une rencontre d'auteurs en demi-teinte après celle de février 2022 qui avait attiré du monde. Les auteurs étaient cependant contents de l'accueil qui leur a été réservé. Un spectacle du soir qui a ravi le public présent mais pas assez nombreux. Le spectacle pour enfants qui s'est déroulé au sein de la médiathèque a rencontré quant à lui un réel succès qui a permis de terminer sur une note très positive.



HORAIRES DES VACANCES

Fermeture de la médiathèque du mardi 26 décembre au mardi 2 janvier inclus
Réouverture le mercredi 3 janvier

Pour les vacances de février, ouverture uniquement les mercredis et samedis.

ANIMATIONS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2024




Les racontines de La Sirène

Animation lecture et comptines
Pour les tout-petits



L'hiver raconté et mis en musique par Marie-Ange et Marie-Laure

Mercredi 31 janvier à 10h
Médiathèque Apprieu

Médiathèque Apprieu 25 Place Buisnière
la.sirene@cc-bievre-est.fr 04 76 35 38 84



Comédie

ET SURTOUT LA SANTÉ !



Sept amis de lycée qui ne se sont pas revus depuis 35 ans reçoivent une invitation pour le réveillon. Une curieuse soirée les attend...

Samedi 2 Mars 2024 à 20h
Salle des fêtes Apprieu
Spectacle offert par la Médiathèque

Médiathèque Apprieu 04 76 35 38 84



Film - Le Livre de la Jungle

à partir de 6 ans



Les aventures de Mowgli, un petit homme élevé dans la jungle par une famille de loups

Judi 29 Février 2024 à 15h
Salle des fêtes Apprieu
Spectacle offert par la Médiathèque

Médiathèque Apprieu 04 76 35 38 84



AMBROISIE : UNE LUTTE ACTIVE SUR LE VILLAGE



L'ambrosie est une plante dite « envahissante » et nuisible pour la santé due à son risque allergique au niveau des voies respiratoires. Elle se développe sur des terrains nus ou peu couverts. Un arrêté préfectoral fixe l'obligation de lutte contre cette espèce. Il est donc important de l'éliminer avant fin juillet pour ses pollens et avant fin septembre pour limiter la semence de nouvelles graines.

La commune, accompagnée par la fédération FREDON, a de ce fait nommé depuis plusieurs années un référent ambrosie pour repérer les plants, centraliser les signalements et coordonner les actions entre les différents acteurs (agriculteurs, services techniques communaux et départe-

mentaux, lotisseurs, propriétaires...)

Cet été, des repérages ont été effectués dès le mois de juin sur tout le village et les parcelles agricoles.

Les signalements sur la plateforme www.signalement-ambrosie.fr ont été traités par différents moyens :

- Côté propriétés privées et lotisseurs, une sensibilisation ces dernières années permet globalement une bonne gestion de l'ambrosie. Une documentation est distribuée aux propriétaires de nouveaux logements avec parcelles. En cas de présence de plants, des courriers de signalement sont adressés. Dans ce cas, la loi fixe au propriétaire (et non à la collectivité) l'obligation de destruction.

- Au niveau terres agricoles, un travail est fait en partenariat avec les agriculteurs, eux-mêmes victimes de cette plante car diminuant le rendement de leurs cultures. Les champs de maïs et tournesol sont les plus souvent touchés. Une procédure de signalement plus directe a été testée avec les agriculteurs sur cette fin d'été, pour encore plus de facilité et d'efficacité.

- Enfin au niveau des voiries et des espaces publics, un gros travail a été effectué par les services techniques de la commune et du Département (Ravignouse) pour limiter au maximum les pollens.

Ces actions seront reconduites l'an prochain.

LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR)

La loi relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (EnR) dite loi « APER » instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables.

Les communes sont au cœur de ce dispositif et se voient confier la planification du déploiement des énergies renouvelables, notamment par l'identification des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables.

Les communes ont jusqu'au 31 décembre pour prendre une délibération sur la définition de ces zones.

La commune d'Apprieu a travaillé sur le sujet, et la délibération de définition de ces ZAENR a été prise le 12 décembre.

La commune d'Apprieu a défini différentes zones sur lesquels nous invitons à l'installation d'énergies renouvelables :

Panneaux photovoltaïques en toiture

Panneaux photovoltaïques en ombrière
Géothermie profonde
Solaire thermique

Ces définitions de ZAENR ont été transmises à la Préfecture, et nous sommes dans l'attente du retour du comité régional de l'énergie.

C'est ce dernier qui valide, au niveau régional, s'il y a eu assez de zones identifiées pour atteindre les objectifs régionaux d'installation d'EnR.

Attention : l'incitation à l'installation de certains types EnR dans certaines zones ne veut pas dire que le projet sera accepté par défaut. Il faudra dans tous les cas déposer un dossier de demande d'urbanisme, pour s'assurer que le projet est conforme aux différentes règles du PLUi ou autre.

Nous aurons l'occasion de revenir vers vous courant 2024 sur ce sujet.

UN COMPLEXE SPORTIF PLUS « VERT »



Après la réhabilitation du boulodrome Daniel Ternozy Masson et du gymnase Paul Croce, l'aménagement du parvis a commencé début octobre.

Des travaux paysagers ont permis la désimperméabilisation du site en supprimant un maximum de goudron ainsi que la végétalisation de l'espace. En plus de l'embellir, cet aménagement permet de limiter les îlots de chaleur avec la création de massifs de fleurs, de zones enherbées ou des parties composées de pavés engazonnés plus résistants au piétinement. Ces pavés engazonnés permettront également l'infiltration des eaux de ruissellement et l'accueil de manifestations. Des arbres ont également été plantés pour apporter des zones d'ombre le long du terrain stabilisé. Une zone restée en concassé est prévue pour un espace « cuisine extérieure » pour les associations.

Afin de protéger la pousse d'éventuels piétinements, les parties plantées sont clôturées par des ganivelles en bois au moins jusqu'au printemps.

Le cheminement des piétons, des personnes à mobilité réduite ainsi que l'accès des véhicules de secours continuera à se faire par les accès en enrobé.

Une réflexion est en cours pour l'éclairage de nuit du cheminement piéton.



LE CIMETIÈRE D'APPRIEU, UNE NOUVELLE VIE ?



Nous avons déjà expliqué dans une précédente gazette les raisons de l'engazonnement des allées du cimetière, engazonnement consécutif à l'abandon de l'utilisation des pesticides pour son entretien. Nous avons entendu les remarques et parfois les étonnements car effectivement notre cimetière change énormément de physionomie. Quelques explications : l'engazonnement est encore inégal car à l'ensemencement, le mélange qui a été appliqué n'était pas forcément homogène. Par ailleurs, après des décennies d'utilisation de désherbants, le sol a conservé à différents endroits des charges de produits chimiques qui rendent la pousse difficile. Et enfin les chaleurs du printemps dernier et surtout de l'été n'ont pas été propices au développement de l'herbe. Cette herbe spéciale et rustique a, à nouveau, été replantée cet automne après la Toussaint. Il faudra plusieurs saisons et un entretien régulier pour obtenir le résultat escompté. Nous vous remercions pour votre patience. Un changement aussi important de mode de gestion nécessite un peu de temps.



UN NOUVEAU POINT D'APPORT VOLONTAIRE SUR LA COMMUNE



Il était attendu : le voilà installé depuis début décembre. Le Point d'Apport Volontaire enterré, muni de 3 bacs (Jaune, Bleu, Vert), et installé sur le terrain de l'ancienne usine Couturier, permet ainsi de faciliter aux habitants du quartier de Plambois le tri de leurs déchets.

La commune compte maintenant 9 Points d'Apport Volontaire. Les autres sont situés :

- Au Rivier d'Apprieu, à proximité de l'ancienne école
- A Bonpertuis, rue des Acières
- Devant la déchetterie
- Sur la Place Buisière
- Route du Rivier, à l'entrée du complexe sportif
- Rue du Tram, près du Gampaloup
- Route de Lyon, à proximité du centre technique, derrière l'immeuble le Cristal

• Route de Plambois, à proximité du cimetière

Cette nouvelle installation est l'occasion de rappeler quelques consignes de tri :

Bac jaune : mettre les déchets d'emballage en carton, plastique et métal. Les pots de yaourt ainsi que les barquettes alimentaires (sales) sont acceptés. Les bouchons en plastique et les couvercles en métal doivent aussi être jetés dans ce bac.

Bac bleu : il est prévu pour les papiers et journaux.

Bac vert : déposer tous les contenants en verre. Ne pas mettre la vaisselle (celle-ci doit être portée en déchetterie ou ressourcerie).

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU CLOCHER



Lundi 4 décembre, les travaux de remplacement du clocher ont commencé. Le 11 décembre, il a été vidé de ses tuiles puis retiré du sommet de l'église. Un moment intense en émotion, sous la surveillance étroite des professionnels du bâtiment qui ont mené l'opération de mains de maîtres. Une fois posé sur la place, l'ancien clocher a été démonté. La nouvelle structure

est arrivée le 12 décembre et son assemblage a pu débuter. La grue est revenue pour le mettre en place après que le maçon a terminé de refaire son support. Les nouvelles tuiles ont été posées le, terminant le chantier.

Merci au charpentier, Yvan Marchand et ses ouvriers, ainsi qu'à Carmelo le grutier et le maçon.

CONNAISSEZ-VOUS LE PONT DU CHÂTELARD, SOUVENT APPELÉ LE PONT DU BŒUF ?



Il s'agit de l'ouvrage enjambant la Fure, situé route des Forges. Il fait le lien entre les communes de Rives et de St Blaise du Buis mais est bien situé sur notre commune d'Apprieu qui en a donc la responsabilité.

Apprieu compte sur son territoire pas moins de 8 ponts (ou ouvrages d'art) traversant la Fure. Tous les 10 ans, la commune d'Apprieu fait réaliser un diagnostic de ses ouvrages. Le dernier recensement, par les services de l'État, date du mois de décembre 2013.

Afin de pouvoir actualiser l'état des lieux, la commune d'Apprieu s'était inscrite au 1^{er} volet du Programme National Pont, en 2021. Apprieu n'était pas éligible alors. Depuis, les services de la mairie ont présenté la candidature de la commune au 2^e volet du Programme National Pont, et ce avec succès. Toutefois, dans le cas du Pont du Châtelard, la commune d'Apprieu ne pouvait pas attendre.

Vous avez peut-être remarqué qu'il est fermé à la circulation par arrêté municipal



depuis le 28 octobre. En effet, il fait l'objet d'une attention particulière depuis de nombreuses années notamment sur son état de dégradation. Le dernier rapport d'expertise diligenté par la commune nous indique une forte dégradation du pont, le rendant impropre à la circulation. La décision a donc été prise d'interdire toute circulation. Nous attendons des études complémentaires qui nous permettront de mettre en œuvre des solutions techniques tendant à rendre le pont à la circulation si cela est possible.

Nous vous tiendrons informé de l'évolution de la situation.

Les communes de Rives, de Saint Blaise du Buis et de Réaumont, ainsi que les services du Pays Voironnais (collecte des ordures ménagères) ont été prévenus.

Les travaux (selon la méthode) sont estimés entre 150 000 € HT et 250 000 € HT. La commune d'Apprieu a déjà contacté les services du CEREMA pour les financements et fera de même pour les services du Département.

L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE ACCORDÉ

L'épisode pluvieux du 12 juin dernier a été intense et a eu des conséquences matérielles non négligeables sur la commune.

Un dossier de demande de classement de la commune en catastrophe naturelle pour inondation et coulée de boue avait été déposé. Il a été instruit pendant l'été.

Un arrêté datant du 18 septembre, et paru au Journal Officiel le 20 octobre (JORF N°0244) portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été pris, et reconnaît le classement de la commune en état de catastrophe naturelle.

Pour vous habitants, quels en sont les avantages ?

L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catas-

trophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Source : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006073984

INCIVILITÉS SUR NOS ROUTES APPRELANES

Nous constatons depuis un certain temps une augmentation des incivilités sur nos routes d'Apprieu :

- Vitesse excessive
- Non-respect de la signalisation (priorité à droite, stop, passage piéton...)
- Stationnement sauvage aux abords des écoles et du complexe sportif

La conséquence de nos attitudes sur les routes est une augmentation des accidents : environ une dizaine en 2023 sur différents secteurs de la commune. De Bonpertuis à la Contamine, du Rivier à Plambois, du Bourg aux chemins des Plaines, aucun secteur n'est épargné.

La commune a à cœur de sécuriser au maximum les voiries qui entrent dans son domaine de compétence. Les chemins de la Plaine permettant l'accès à l'autoroute A48 et à la zone d'activité, qui mêlent piétons, cyclistes, voitures et engins agricoles, font l'objet d'une attention toute particulière puisque concentrant environ 60 % des accidents.

Des réflexions sont en cours pour toujours améliorer notre sécurité.

Parce que la sécurité sur nos routes est l'affaire de tous.

LA COMMUNE LABELLISÉE GAZ VERT !



Grâce à l'utilisation de biogaz pour alimenter les différents bâtiments communaux, la commune a

reçu le label GAZ VERT de la part de GRDF.

Ce label a été reçu samedi 14 octobre. Des panneaux vont être installés aux entrées de la commune et dans les bâtiments utilisant ce biogaz.

L'unité de méthanisation installée sur la commune permet d'utiliser du biogaz produit localement et renouvelable.

Écocitoyenneté



VIGILANCE PILES ET BATTERIES AU LITHIUM

Les déchets non recyclables et non dangereux de notre communauté de communes sont actuellement enfouis au centre de Penol. Or cet été, les 7 juillet et 15 août, deux incendies se sont déclarés dans un casier d'enfouissement. Après enquête et grâce aux caméras thermiques installées sur le site, il s'avère que ces incendies sont dus à des piles ou batteries au Lithium. En effet, celles-ci peuvent s'enflammer très rapidement lorsqu'elles sont usagées et au contact de l'oxygène.

Aussi il vous est demandé la plus grande attention lorsque que vous jetez certains objets : il est important de retirer les piles des jouets et de déposer les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E), comme les tablettes, dans la benne prévue à cet effet en déchèterie.

D'autre part, les piles doivent être déposées aux points de collecte prévus à cet effet afin qu'elles puissent être recyclées. Sur notre territoire, Corepile est agréé pour gérer les piles et batteries portables. De manière simplifiée, cela recouvre l'ensemble des piles et batteries accessibles au grand public ; qu'elles soient utilisées à la maison ou au travail.

Un grand merci pour votre vigilance.



L'HÔTEL À INSECTES À L'ENTRÉE DE LA COMMUNE D'APPRIEU

Dès le début de l'année 2022, la commune d'Apprieu avait imaginé d'aménager le rond-point de l'entrée EST de la commune, avec l'implantation d'un hôtel à insectes. Pour mener à bien ce projet, les élus ont souhaité confier la réalisation de l'hôtel à insectes à une association locale œuvrant pour l'environnement : La Fabrique Citoyenne Bièvre Est. En effet, l'association avait déjà réalisé 4 hôtels pour notamment nos écoles. Après de nombreux échanges sur l'année 2022, la commune

d'Apprieu a validé l'aménagement du futur hôtel, non plus sur le rond-point mais à l'entrée du bourg, en accordant par délibération du Conseil municipal en date du 20 octobre 2022 une subvention de 900€ à l'association La Fabrique Citoyenne Bièvre Est.

L'hôtel à insectes est à présent terminé. La commune d'Apprieu aura participé pour plus de 97% dans son financement ; l'association ayant à charge la somme restante de 26.89€.





Séance du 21 septembre 2023

- validation du principe de réciprocité relative à la scolarisation des enfants d'Apprieu et de Rives dans les écoles desdites communes, encadré par une convention. Ce principe entraîne l'absence de répartition de charges financières entre les deux communes pour toute demande de dérogation à venir.

- autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention avec la CAF Isère pour le développement de l'Accueil Collectif de Mineur en maternelle, à compter du 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2027.

- autorisation donnée à M. le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition de surfaces de locaux professionnels au sein de la maison de santé pluridisciplinaire dans le but d'y accueillir des médecins. L'autorisation est donnée à Monsieur le Maire de solliciter les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la région Auvergne Rhône-Alpes et du département de l'Isère.

- validation de la modification des horaires d'ouverture de la mairie au 1^{er} novembre 2023. Tous les matins de la semaine et le 1^{er} samedi du mois de 8h30 à 12h00. Les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 15h à 17h.

- validation du remboursement des frais de déplacements des auteurs pour la rencontre d'auteurs du 30 septembre pour un montant de 205,32€.

- autorisation donnée à Monsieur le Maire à engager la procédure d'abandon manifeste pour l'immeuble situé 47 impasse des écoliers, cadastré parcelle AK n°76. En effet, la commune d'Apprieu n'a eu aucun retour suite à sa proposition d'acquisition du bien en date du 3 mai 2022 par le ou les propriétaires et qu'ils n'ont pas remédié aux nombreux désordres constatés par un PV en date du 27 mars 2023, ni fait un entretien de la parcelle.

- approbation de la convention à intervenir avec Bièvre Est relative à la mise en œuvre et le financement des conteneurs enterrés de collecte des déchets ménagers dans le cadre du réaménagement de voirie Route de Plambois.

- approbation du versement d'un fonds de concours à TE38 au titre de la réalisation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques, pour un montant prévisionnel total de 11 352.85€.

Séance du 26 octobre 2023

- approbation du projet de convention territoriale globale (CTG) entre la CAF, le département de l'Isère, la communauté de communes de Bièvre Est et ses communes membres. La CTG constitue un cadre politique d'une durée de 4 ans qui vise à : s'accorder sur un projet de développement social de territoire adapté aux besoins des familles sur la base d'un diagnostic partagé ; définir des orientations et objectifs partagés dans le cadre d'un plan d'action.

- décision prise de créer un service d'objets trouvés auprès du service de Police Municipale de la commune d'Apprieu.

- approbation de la contribution au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) à hauteur de 2 000€ pour soutenir les populations du Maroc suite au séisme du 8 septembre et de la Lybie suite à la tempête du 10 septembre.

- décision de modifier le tableau des emplois de la commune suite à l'avancement de grades à l'ancienneté d'agents communaux pour 2023.

- approbation de la décision modificative n°2 du budget principal 2023 (pour plus de précision se reporter au procès verbal).

- validation du projet d'avenant n°1 à la convention de portage foncier de l'ancienne usine Couturier de 2021 au titre de l'axe d'intervention « répondre aux besoins en logements » du Programme Pluriannuel. Est aussi approuvé le paiement fractionné sur 2023 et 2024 de la vente du bien à la Commune en 2024 au prix de revient d' environ 306 000 € HT.

- attribution des subventions dans le cadre de l'appel à projet environnemental de 2023 à destination des écoles communales. Ecole maternelle Le Petit Prince, 750 euros pour une action « recyclage en musique » ; Ecole élémentaire St Exupéry, 500 euros pour des « carrés potagers » ; Ecole privée St Pierre, 750 euros pour une action « vivre ensemble ».

- acceptation du montant de la participation financière demandée pour les frais de scolarité d'un enfant d'Apprieu en classe ULIS au Grand-Lemps et pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, pour un total de 1 154, 00€.

- validation de la convention triennale RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) avec la commune du Grand-Lemps qui accueille le réseau, à compter du 1^{er} janvier 2023. La participation s'élève à 80€ par an et pour chaque classe élémentaire de la commune d'Apprieu soit un montant de 560 euros pour 7 classes.

Séance du 23 novembre 2023

- acceptation de la clôture du budget annexe « Maison de Santé Pluridisciplinaire ». Compte tenu des participations financières obtenues ou en cours de notification, et que l'emprunt n'est plus d'actualité, les écritures comptables seront réintégrées au budget principal.

- approbation de la décision modificative n°3 du budget principal 2023 avec l'intégration du budget de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (pour plus de précision se reporter au procès verbal).

- décision est prise de constituer une provision pour créances douteuses pour un montant de 1418,22€. Cela permettra de régler une facture impayée par un tiers.

- approbation de la convention de participation au déneigement avec l'agriculteur concerné pour la période 2023-2024. Pour les opérations de salage uniquement la participation s'élève à 101.00€ HT/heure et pour les opérations de déneigement et de salage à 11995 € HT/heure.

3 ans que nous sommes élus. 3 ans que nous travaillons sur nos projets pour la commune. Le bilan de mi-mandat nous permet de faire le point sur le réalisé et sur le reste à réaliser jusqu'à 2026, année de la fin de notre mandat municipal.

Nos engagements de campagne étaient nombreux, dans différents domaines. En voici un état des lieux.

URBANISME

3 grands projets sont terminés ou en cours de réalisation :

- La maison de santé pluridisciplinaire
- Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Maîtrise de l'urbanisation et gestion du développement

- Instruction de tous les dossiers de demande d'urbanisme (Demande Préalable, Permis de Construire, Permis d'Aménager...)
- Participation active aux modifications du PLUi

Concrétiser par des aménagements les acquisitions foncières :

- Mise en place des PAVs et étude en cours pour l'aménagement foncier du terrain de l'ancienne usine Couturier à Plambois
- Lotissement de la Soie au Rivier d'Apprieu : Permis d'Aménagement en cours de finalisation

Préserver les terres agricoles et ne pas entraver le travail des agriculteurs :

- 22 ha de terres agricoles ont été protégés sur le PLUi. La loi climat et résilience (chapitre ZAN) va dans ce sens, et ne permet plus de supprimer des terres agricoles pour les passer en terrain à construire

Gérer l'urbanisation et le développement démographique :

- Maîtrise des grandes parcelles grâce aux OAP (Orientation d'aménagement et de programmation)

Par contre, nos moyens d'action sont limités sur les divisions parcelaires des particuliers en zone urbaine.

Nos actions environnementales

Ce que nous avons fait ou poursuivi :

- Mise en place d'un appel à projets environnement pour les écoles de la commune
- Extinction de l'éclairage public
- Poursuite des actions à enjeu de santé publique : lutte contre l'ambrosie et lancement d'une lutte contre le frelon asiatique (pièges sélectifs)
- Mise en place du tri des déchets dans les écoles publiques et un premier test concluant sur les solutions de tri pour les manifestations
- Désimperméabilisation du parvis de l'espace Paul Croce et du boulo-drome Daniel Termoz-Masson
- Engazonnement du cimetière
- Utilisation du biogaz dans les bâtiments communaux
- Extension du parc photovoltaïque

- Poursuite de la journée Nettoyons la nature
- Participation à l'installation d'un hôtel à insectes

Les actions en cours :

- Implication très forte de la commune dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (proposition d'actions)
- Renouvellement avec l'ONF du plan de gestion de la forêt communale
- Achat de parcelles de bois
- Mise en place de cuves de récupération d'eau de pluie
- Plantations d'arbres et de haies
- Mise en place d'une borne de recharge électrique sur la place Buis-sière
- Isolation du toit de la médiathèque
- Réflexion sur la rénovation énergétique du bâtiment de l'ancienne Poste (et mise aux normes) et des écoles

SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE "CONSTRUISONS L'ÉCOLE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN"

- structuration du service scolaire/périscolaire
- création de l'aide aux devoirs avec des intervenants (en lien avec les enseignants)

Les réalisations à venir :

- Passage de la garderie Saint Exupéry en ACM
- Lancement, en collaboration avec les parents d'élèves et les enseignants, d'une réflexion sur l'utilisation des écrans par nos enfants

Projet Avenir des Écoles Apprieu :

Depuis mai 2023, nous travaillons en collaboration avec le CAUE et Flores, le programmiste, pour finaliser le meilleur projet possible pour nos écoles.

Les grandes priorités de ce projet sont :

- Des bâtiments exemplaires d'un point de vue environnemental
- Des espaces sécurisés, fonctionnels, et mutualisés
- Un périscolaire adapté (cantine/garderie)
- Une végétalisation importante de l'ensemble

AMÉNAGEMENT ET SÉCURITÉ, VIE DU VILLAGE (ASSOCIATIONS, CULTURE, BÂTIMENTS PUBLICS, ...)

Voiries

Ce qui a été fait :

- Finalisation des travaux rue du tram
- Reprise des buses de Plambois (gestion des eaux de pluies)
- Reprise des puits perdus
- Mise en place de ralentisseurs (Plambois, chemin vie des serves)
- Reprise de la voirie chemin du Guichard (puits perdus, merlons, ralentisseurs)

Ce qui est en cours ou à venir :

- Aménagement de la route de Lyon (Contamine)
- Etude d'un aménagement mode doux sur toute la commune
- Poursuite de l'aménagement de sécurité des voiries

Bâtiments / Aménagements Extérieurs

Ce qui a été fait:

- Travaux de rénovation de l'espace Paul Croce et du Boulo-drome

Daniel Termoz-Masson

- Installation d'un préau dans la cour de l'école élémentaire
- Aménagement de la salle des maîtres de l'école Saint Exupéry
- Reprise de la salle du conseil municipal suite au dégât des eaux
- Travail sur les économies d'énergies
- Reprise de menuiseries suite au vandalisme du centre technique et de L'Envol
- Installation d'un pare-ballon sur un côté du terrain stabilisé afin de protéger l'aire de jeux
- Parking du Gampaloup

Ce qui est en cours ou à venir :

- Installation d'un limiteur de son à la grange Buissiere
- Rénovation du clocher
- Installation de volets roulants en mairie
- Rénovation de la toiture de la médiathèque
- Etude sur la gestion des risques de ruissellement
- Rénovation de l'accès au complexe sportif

ACTION SOCIALE

Ce qui a été fait :

- Organisation de la fabrication et de la distribution des masques durant la période COVID
- Prise de contact avec les personnes isolées (périodes de confinement)
- Extension de l'aire de jeux
- Mise en place d'ateliers numériques pour tous avec Élans Solidaires
- Création du pumtrack en collaboration avec un groupe de jeunes et le centre socioculturel Lucie Aubrac
- Suivi du groupe de jeunes qui a posé quelques soucis de voisinage
- Sensibilisation pour « Octobre rose »
- Organisation et définition des règles de fonctionnement du CCAS
- Gestion de l'occupation du logement d'urgence (en cours au quotidien)
- Actions pour les aînés (colis de Noël, spectacle...)

Ce qui est en réflexion :

- Analyse des besoins pour des projets d'habitat adapté aux personnes âgées
- Analyse de faisabilité sur la création d'un lieu de vie et d'accueil
- Mise en place d'une journée citoyenne (gestes de 1^{er} secours, prévention routière, remise à niveau code de la route, apprendre à partager la route ...)

VIE DU VILLAGE

Culture

Médiathèque La Sirène :

- Accès à la médiathèque avec des tarifs d'abonnements peu élevés pour un réseau de 8 médiathèques/bibliothèques
- Travail régulier avec la médiathèque tête de réseau La Fée Verte et les autres médiathèques du réseau
- Permettre à tous un accès à la culture avec la gratuité de tous les spectacles proposés
- Renouvellement des livres grâce à un budget de 6000 euros et 2 commandes de livres par an (printemps et automne)
- Régularité et diversification des animations : films d'animation avec la collaboration de La Fée Verte, pièces de théâtre, spectacles pour les enfants et les familles, animations musicales, rencontres d'auteurs, animations pour les tout-petits (les racontines)

Art'prieu :

- Pérennisation des expositions dans la salle du conseil et à la médiathèque avec un vernissage ouvert à tous, 4 fois par an
- Organisation d'un rendez-vous annuel de Carnet de Voyage en octobre appelé « Rencontre de Carnettistes » où des artistes présentent leur travail artistique réalisé autour de leurs voyages. Accès gratuit à cet événement, toujours pour permettre un accès pour tous à la culture. La 4^e édition est déjà programmée : 19 et 20 octobre 2024
- Création de balades croquis gratuites, ouvertes à tous pour « dessiner Apprieu »

Associations

Poursuite du soutien aux associations :

- Période COVID
- Période travaux du complexe sportif (mise à disposition de locaux dans les communes voisines)
- Maintien des subventions de fonctionnement
- Maintien de la mise à disposition gratuite des salles communales
- Investissement de qualité dans les nouveaux équipements sportifs
- Poursuite de l'action du Comité des fêtes
- Création du marché du jeudi matin

Communication

- Création d'une page Facebook « Mairie Apprieu »
- Poursuite de la gazette communale, distribuée dans les boîtes aux lettres par les élus. Un nouveau format et un nouveau papier la rendent plus respectueuse de l'environnement. La gazette numérique est disponible afin de limiter les exemplaires papiers
- Mise à jour du site internet de la commune (liée à la refonte du site internet de Bièvre-Est)
- Poursuite du livret des associations
- Mise en place du système alerte SMS pour une communication rapide et générale en cas d'incident dans la commune

PROGRAMME AMBITIEUX POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE-EST (CCBE)

- Participer activement au Bièvre-Est de demain : mobilité, environnement, économie, social, eau et assainissement, gestion des déchets...
- Porter la mise en oeuvre d'une nouvelle politique environnementale avec la mise en place du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Veiller à un développement économique cohérent avec les enjeux environnementaux
- Favoriser la création d'équipements de proximité (commerces, maison de santé...)
- Porter une politique volontariste concernant l'agriculture, l'alimentation et la gestion de la forêt
- Engager une démarche pour améliorer la gestion de nos déchets (maîtrise de ses coûts et gestion des Points d'Apport Volontaire (PAV))
- Conforter la reprise de la compétence Eau et Assainissement

MAÎTRISER LA FISCALITÉ LOCALE

L'ensemble des projets est réalisable avec la capacité financière de la commune au regard des conditions actuelles (niveau des dotations d'Etat, du Département, ...). Les projets d'investissement sont planifiés sur 2020-2026. Des subventions sont demandées sur tous les projets.



VINCENT WIERZBICKI, LE BRASSEUR APPRELAN



Sa bière, la Connivence, régale depuis quelques mois les apprelans lors des manifestations communales. Il l'a créée il y a 8 ans et la partageait d'abord avec son cercle d'amis et de collègues. Elle a évolué, s'est améliorée et fait maintenant le bonheur des amateurs qui la goûtent.

La bière est une passion pour moi. J'y travaille le weekend et pourrai m'y consacrer encore plus quand je serai à la retraite. Ancien handballeur, la bière est pour moi le symbole de la convivialité. On fête tout avec elle. Grâce à la licence 3 que j'ai obtenue, je vais pouvoir organiser, dans quelques temps, des soirées à thème avec un seul but : Passer un bon moment. J'ai pris un grand plaisir à participer au salon des vins de Chaud les pattes. C'était mon 1^{er} salon, quelle joie d'échanger avec les visiteurs, de leur faire goûter mes différentes bières, de leur faire redécouvrir des saveurs qu'ils disaient, à priori, ne pas aimer. D'autres associations m'ont également demandé de leur fournir des fûts, notamment le comité des fêtes. Je les remercie de me faire confiance. Je travaille chez moi, souvent en famille.

J'ai commencé dans ma cuisine, avec des seaux pour faire les mélanges. J'ai ensuite rencontré un brasseur qui a encore développé ma passion. Je me suis équipé avec du matériel professionnel et maintenant je peux faire 500 litres à la fois. J'ai tout installé dans un chalet où je passe beaucoup de soirées, de week-ends...

Avec les personnes qui m'aident, nous faisons tout à la main : L'embouteillage, le capsulage, le collage des étiquettes, le rangement des bouteilles... Je tiens à conserver ce côté artisanal.

Même le logo a été réalisé par Louis, mon fils qui a fait les Beaux-arts.

J'utilise du houblon cultivé vers le pont du bœuf et j'espère bientôt utiliser du malt de la Drôme. Je souhaite également mettre en place la consigne des bouteilles. Une entreprise de Grenoble propose ce service, à condition d'utiliser des étiquettes sol-



vables. Ce sera idéal pour limiter les déchets.

Le nom de la bière m'a été inspiré par le bar où j'ai passé ma jeunesse, à Charleville Mézières. On y trouvait la convivialité et l'amitié qui me tiennent tant à cœur. Les noms des bières sont des poèmes de Rimbaud, né à Charleville. D'ailleurs, une fois retraité, je souhaiterais m'associer avec d'autres retraités qui souhaitent participer à la réalisation de la bière, et leur en apprendre toutes les étapes.

Vincent est généralement présent à la brasserie les samedis. Elle se trouve au 810 route de plambois à Apprieu. N'hésitez pas à venir le voir et partager avec lui sa passion, en passant un bon moment.

**Il est joignable au 06 76 05 99 38
ou par mail : wierzbicki.vincent@orange.fr**

HOMMAGE À DENIS GROS - BALTHAZARD



Le Conseil Municipal et les agents de la commune rendent hommage à Denis Gros-Balthazard, originaire du Rivier d'Apprieu, qui nous a quittés le 26 octobre 2023.

Il a été conseiller municipal de 1983 à 1995 avec son ami et ancien Maire Paul Croce, adjoint aux associations puis aux affaires scolaires

de 1995 à 2008 dans l'équipe de Bernard Vial. Ces 25 années d'engagement public au service des habitants de la commune ont révélé un homme impliqué, chaleureux, engagé, discret et généreux. Par ailleurs, il était très présent dans la vie des associations : Président du Club de Basket du Grand Lempis qui deviendra Terres Froides Basket, il était également très actif au sein de la "société" de chasse.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.



COMITÉ DES FÊTES



Fête d'automne

Le 15 octobre, la fête d'automne a connu un beau succès grâce à vous et à nos bénévoles. Cette journée très festive a été l'occasion de profiter du marché de producteurs. Parmi eux, un nouveau, Fabien Bouvard et son exposition vente dégustation de différents champignons de nos forêts ou d'ailleurs. Un grand merci aux bénévoles qui ont géré la buvette, la cuisson et la vente des châtaignes, des diots, de la charcuterie... ainsi que l'organisation de la fête et le rangement le soir.



Téléthon

Notre matinée Téléthon vous a rassemblés en nombre pour soutenir les malades. Merci pour eux. Les ventes de repas, gâteaux, créations des enfants, la marche et la course de Chaud les pattes, les animations du volley et de la Boule joyeuse et la buvette ont rap-

porté 1 300 euros, qui ont été reversés le 12 décembre à L'AFM.



Assemblée générale

Vendredi 19 janvier, à 18h30, le bureau du CDF invite ses bénévoles et tous ceux qui veulent les rejoindre, à son assemblée générale. Elle aura lieu à la salle des fêtes (à côté de la mairie). A l'ordre du jour, le bilan des manifestations et de l'activité 2023 et les projets 2024. Ce sera aussi l'heure de la retraite pour notre président, Marcel Bonnat. Un départ regretté mais largement mérité. La soirée se terminera autour d'un apéritif gourmand.



À Apprieu, pour la seconde saison, Élans Solidaires est heureux de pouvoir proposer à nouveau ses Ateliers Numériques destinés à accompagner les personnes désireuses de mieux appréhender l'utilisation d'un ordinateur, d'un téléphone portable ou d'une tablette. Notre équipe d'animation peut vous fournir une aide pour les démarches administratives via internet, pour l'ouverture de boîte mail, la navigation sur les réseaux sociaux ou encore les commandes d'articles en ligne.

Et bien sûr, tout cela dans le respect de confidentialité.

Date et horaires des ateliers numériques à Apprieu, une semaine sur 2, de 9h30 à 11h30 :
les samedis 13.01.24 - 27.01.24 / 03.02.24 - 17.02.24 / 02.03.24 - 16.03.24 - 30.03.24 / 13.04.24 - 27.04.24, à la salle de la bascule.

Contact :
Jean Christophe
au 06 76 71 19 16.

Élans solidaires propose également sur Apprieu des visites à domicile pour les personnes qui souhaiteraient partager un moment de paroles et d'échanges.

FÊTE DE PRINTEMPS

Réservez votre dimanche 28 avril pour notre fête de printemps, qui se tiendra au complexe sportif d'Apprieu. Le programme de la journée n'est pas encore finalisé mais nous vous le communiquerons rapidement. Si ce n'est pas encore le cas, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : Comité des fêtes Apprieu.



La saison a très bien démarré pour le club. Nous avons augmenté notre nombre d'adhérents car la demande a été forte cette année. Nous sommes maintenant complets et toutes les séances d'entraînements sont bien suivies.



Notre 1^{re} manifestation de l'année : le **salon des vins et de la gastronomie** qui s'est déroulé les 18 - 19 novembre derniers a rencontré un vif succès et un nouveau record d'affluence (1173 visiteurs). Notez dès à présent les dates pour l'an prochain **16-17 novembre 2024**. Les exposants ravis seront à nouveau présents.

La 2^e manifestation du club, le **Trail des Tortues Joggeuses** (14^e édition), aura lieu le **dimanche 16 juin 2024**. Préparez-vous !

Contact : chaudlepattes@gmail.com
De nombreuses informations sur notre site : www.chaudlepattes.fr et notre page Facebook : [chaudlepattes](https://www.facebook.com/chaudlepattes)



BAOBAB DE PAGOUDA



Le 4 novembre, la salle des Forgerons s'est transformée aux couleurs du Togo lors de la soirée Africaine organisée par l'Association Baobab de Pagouda.

La soirée a été animée par Hyp'Air Magic qui a su émerveiller les convives avec leurs tours impressionnants. Les danseurs de l'Association Farabanka et les musiciens du groupe Africa Kan ont aussi pris

part à l'événement, transportant les 130 participants dans une ambiance colorée et festive.

Les rythmes envoûtants et les danses entraînantes ont créé une atmosphère chaleureuse et conviviale. Les couleurs chatoyantes des décorations et les senteurs envoûtantes des plats africains ont immergé les invités dans une atmosphère exotique.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants qui ont répondu présents. Grâce à vous, nous pourrions continuer à soutenir l'orphelinat de Pagouda au Togo.

A l'année prochaine pour une 3^{ème} édition! D'ici-là, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook : Baobab Pagouda



Le don de sang : un cadeau précieux qui rend heureux !

Nous étions 78 donneurs à préparer le Noël des malades lundi 20 novembre, dans un esprit de convivialité qui nous est cher.

Rejoignez-nous, devenez donneur !

Un espoir pour 2024, que chaque donneur puisse donner au moins 2 fois par an. MERCI !

L'Établissement français du sang invite le plus grand nombre à faire un cadeau précieux et utile en donnant son sang pendant la période des fêtes et après, car les réserves sont au plus bas.

PROCHAINE COLLECTE DE SANG LUNDI 29 JANVIER À LA GRANGE BUIS-SIÈRE.



Au plaisir de vous accueillir, les malades comptent sur nous !



SOLID'R EUROPE PRÉPARE UNE NOUVELLE TRAVERSÉE DE L'EUROPE EN 2024



Après une 1^{re} participation à l'Europ'Raid en 2019, l'association Solid'R Europe prépare une nouvelle traversée de l'Europe en 2024. Un nouvel équipage sera au départ de la 9^e édition de l'Europ'Raid. Pascal et Anne-Lise Roux, appelans et Christian Baret, vizillois, seront nos pilotes !

L'Europ'Raid est un événement regroupant 250 équipes en Peugeot 205. Le but : parcourir 8 000 km en 22 jours, circuler dans 20 pays pour apporter fournitures scolaires, matériel médical, vêtements et produits d'hygiène à destination d'enfants en Bosnie, Albanie, Macédoine et Bulgarie.

L'organisation Europ'raid est en relation avec des structures locales pour planifier déposes et distributions des dons.

Aussi, les équipages devront remettre un don de 5 kg en denrées alimentaires le jour du pré-départ pour les Restos du Cœur en France.

Si vous souhaitez nous soutenir dans notre projet, vous pouvez nous apporter une aide financière (dossier de sponsoring sur demande – solideurope@outlook.fr) mais également nous suivre sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram « Solid'R Europe ».

LA FABRIQUE CITOYENNE BIÈVRE EST

Sur une proposition de la Mairie d'Apprieu, le groupe des bricoleurs de la Fabrique a travaillé sur la réalisation d'un hôtel à insectes géant qui a été installé près du rond-point à l'Est du village. Beaucoup de communes installent ce type d'ouvrage sur les ronds-points mais nous avons constaté qu'ils étaient souvent assez mal pensés, que ce soit en matière de durabilité ou d'intérêt pour les insectes.

Nous avons choisi une conception extrêmement robuste dans le temps et surtout nous avons mis tout en œuvre pour que les insectes puissent effectivement y trouver un habitat. Il est ainsi placé en bordure d'un champ, correctement orienté et un peu à l'écart de la route. Il ne reste plus qu'à le remplir avec des éléments eux aussi pensés pour la diversité des espèces. La Fabrique espère que tout le monde sera content de cet



ouvrage et qu'il vous rappellera régulièrement qu'aussi petits soient-ils, il ne faut pas attendre leur disparition pour prendre conscience de leur importance cruciale pour toute la faune et la flore de notre territoire.

Contact :
lafabriquecitoyenne.bievre@gmail.com
06 22 22 20 76



L'équipe du Sou des Ecoles d'Apprieu vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2024 !

Après le succès du pucier en novembre et la convivialité partagée lors de la fête de Noël en décembre, l'association propose une série d'événements à ne pas rater en 2024.

A vos agendas !

- le 27 janvier 2024 : le loto du Sou des Ecoles avec de nombreux lots à gagner, dont un écran TV, une console, un tour en hélico... et un voyage d'une valeur de 2000€ ! Ouverture des portes à 17h30, début des parties à 18h30.
- le 9 mars 2024 : le carnaval avec défilé, animations, musique, confetti et bonne humeur !
- avril 2024 : la vente de fromage (surveillez vos boîtes aux lettres !)
- le 28 juin 2024 : la traditionnelle fête de l'école

Nous comptons sur votre participation, votre aide ou un peu de votre temps pour soutenir le Sou et faire vivre des moments inoubliables à vos enfants.

Nous vous rappelons que le Sou des Ecoles est une association loi 1901 qui récolte des fonds pour financer spectacles, sorties et autres projets pour vos enfants.

Pour toute demande, écrivez nous à : soudesecolesapprieu@gmail.com
Venez suivre l'ensemble de nos manifestations sur la page Facebook du Sou des Ecoles : <https://www.facebook.com/SouDesEcolesApprieu>



Je ne sais pas vous, mais nous nous sommes régales ! Cette deuxième vente de paëlla a encore été une belle réussite ! Et cela ne serait pas possible sans vous, alors merci beaucoup à tous pour votre participation. Nous tenons également à remercier Valérie Brochier, traiteur sur Renage, qui nous a préparé la paëlla ainsi que Gérald et Alice pour leur accueil. Merci et à très bientôt.



La maison des lutins et lucioles est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Nous sommes quatre assistantes maternelles agréées et accueillons vos enfants à partir de 2 mois jusqu'à l'entrée en école. Il nous reste 4 places pour septembre 2024.

Si notre mode d'accueil vous intéresse, n'hésitez pas :

Contactez-nous au
09-53-21-39-05 ou par mail
leslutinsetlucioles@gmail.com

595, chemin des plaines -
Lot Les jardins de Savana
38140 APPRIEU

Les Lucioles Laëtitia, Anita, Ymelda,
Vanessa et Corine



Supportrices, supporters,

Le LCA Foot 38 vous invite à assister à ses traditionnels tournois futsal à la Grange (Grand-Lemps) ou à l'Envol (Apprieu)

Vos rendez-vous :

Janvier 2024

- Vendredi 5 à partir de 20h : tournoi seniors
- Samedi 6 : tournoi U16/U17
- Dimanche 7 : tournoi U14/U15
- Dimanche 28 : tournoi U6/U7 le matin et U8 l'après-midi



Février 2024

- Dimanche 4 : tournoi U12/U13
- Samedi 17 : tournoi U9
- Dimanche 18 : tournoi U10/U11

Venez nombreux soutenir nos couleurs !

Plus d'informations sur www.lca-foot38.fr

Mais avant de penser à se retrouver en 2024, nous vous souhaitons à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année...



Le motoclub RTF38 accueille 238 licenciés dont une soixantaine d'enfants et 40 extérieurs tout au long de l'année les mercredi samedi et dimanche (jours fériés inclus) de 9h à 17h.

L'adhésion : +12 ans 130 euros annuel / -12 ans 70 euros annuel (dès 6 ans).

Le Moto club est présidé par Delphine et ses 8 membres tous passionnés par la discipline et le partage de celle-ci.

Nous sommes une grande famille et chaque membre est un moteur et contribue à l'évolution et la pérennité du moto-club.

Tout le long du terrain vous pourrez observer les pilotes grâce aux miradors et un point de vue surélevé, ce qui vous permet de venir en famille et ne pas lâcher de vue vos champions.

Nous organisons des stages de pilotage sur notre terrain avec Clement Caillat Coach/Educateur sportif chez 738 Moto-cross School pour les +12ans (4 heures) et -12ans (3 heures).

Nous organisons des journées réfection et les membres du club viennent nous aider à refaire la piste et à entretenir les infrastructures ce qui nous permet d'être le seul club de la région ouvert toute l'année.

Au plaisir de vous accueillir

MUSIQUE DES TERRES FROIDES



Meilleurs vœux musicaux à tous pour cette nouvelle année ! Que 2024 vous apporte santé, joie et bonne humeur, avec beaucoup de musique saupoudrée sur les petits bonheurs quotidiens.

Côté musique, l'harmonie de la MdTF partagera l'affiche avec la belle et dynamique chorale **Thivol'Air d'Oyeu** le **dimanche 21 janvier à COLOMBE** pour un beau concert en perspective. On compte sur vous !

Vous pouvez également réserver votre soirée du **vendredi 2 février** pour notre sympathique et traditionnel **concours de belote** qui aura lieu à la salle des Forgerons à APPRIEU. Inscriptions dès 20h, début des parties à 20h30. Venez rapporter les meilleurs lots tout en passant

Vendredi 2 février 2024

— APPRIEU —
Salle des Forgerons

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par La Musique Des Terres-Froides



Inscriptions 20h - Début des parties 20h30

PÂTISSERIES ET BUVETTE

Renseignements au 04.76.06.51.57 / 04.76.55.82.81

EPNCS inscrit par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

une excellente soirée.

Pour les joueurs gourmands, nous prévoyons comme d'habitude un panel de nos meilleures pâtisseries !



Le 13 octobre dernier avait lieu notre assemblée générale à Apprieu. Nous avons pu vous présenter un bilan positif de l'année écoulée ainsi que les nouveautés et les investissements prévus pour cette saison 2023/2024. Notre équipe a également vu son effectif croître avec l'arrivée de cinq nouvelles personnes dans le bureau et le CA. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue !

Le 9 décembre a eu lieu le Téléthon et comme chaque année nous étions présents pour une vente de gâteaux. La semaine suivante, nos plus jeunes élèves ont offert quelques notes de musique à leurs familles lors de notre goûter de Noël.

Prochaine date à noter dans vos agendas : Le 30 mars 2024 concert à la grange Buisnière. Une communication sera faite en début d'année pour cette soirée.

D'ici-là, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année.

YACA, BAIN DE GONG

Mercredi 22 novembre, les membres de l'association YACA ont vécu une soirée très originale et apaisante avec un bain de gong. Sophie Gaillet, la sonneuse, psychologue de formation, a accompagné les participants pour un voyage hors du temps. Allongé confortablement au sol sur un tapis, chacun profite des ondes sonores pendant une quarantaine de minutes. Les vibrations du gong inondent le corps. Cette fréquence purifie physiquement, émotionnellement

et mentalement. C'est un vrai processus de transformation, nettoyage et guérison. L'énergie circule à nouveau librement.

De nouvelles séances sont prévues : les 10/01, 14/02 et 13/03. Places limitées, inscriptions auprès de Sophie Cornet, professeur de yoga : yogapprieu@gmail.com ou **06 28 13 17 77**.

Si vous souhaitez essayer le yoga, n'hésitez pas à nous contacter même en cours d'année.





Le point de mi-saison réussi pour Terres Froides Basket !

TFB s'offre un bon départ pour cette nouvelle saison : basket, soirées exclusives, micro-basket, école d'arbitrage, stage pendant les vacances... tout y est !

Bilan positif (8V - 4D) pour notre équipe fanion seniors garçons qui tient tête sur ce championnat de National 3.

Début de saison presque irréprochable pour l'équipe première féminine, en Pré-National, avec 6V pour 3D.

Les 2 équipes sont classées 2^e ex aequo de leur poule.

Le club s'assure d'avoir un maximum d'équipes engagées en championnat et pour le coup c'est réussi ! Avec 14 équipes masculines et 7 féminines le club cumule 21 pour cette belle saison 2023/2024.

Le Micro Basket connaît un grand succès le samedi matin à Apprieu, une trentaine d'enfants de 3 à 6 ans est là pour s'amuser avec le ballon orange et découvrir la discipline le plus tôt possible.

Durant les vacances d'octobre, 2 stages TFB (Multi-Activités et Performance), 40 enfants étaient présents chaque jour pour perfectionner leur basket.

Grâce au Conseil Régional nous avons pu obtenir un bus de 9 places qui est très important pour le club. Nous qui avons œuvré pour cette acquisition

remercions en particulier Monsieur Neuder.

Nos trois prochains événements 2024 :

- **Le loto** : 20 janvier à la Grange, au Grand-Lemps à 18h30
- **Le traditionnel stage** : première semaine de février
- **La vente de brioches** : mars

Notez bien ces dates dans vos calendriers pour ne pas les oublier !!

Pour nous suivre :

Facebook Terres Froides Basket

Instagram tfb_38

TikTok terresfroidesbasket

À très bientôt sur les terrains de basket.

PAROLE À VIVRE ENSEMBLE APPRIEU

Tous les week-end à Apprieu !

Si la fréquentation du forum de septembre nous avait donné un indice tout à fait prometteur sur la saison 2023 - 2024 de l'activité associative, nous pouvons affirmer à quelques semaines de la trêve de Noël, notamment en constatant les affluences du

week-end que la dynamique est belle et bien revenue. C'est une énorme satisfaction et même une fierté lorsque nous constatons la participation des jeunes, voire des très jeunes et la fréquentation de nos nouveaux équipements. Nous remercions les dirigeants et les bénévoles des Clubs,

de Terres Froides Basket à la Boule Joyeuse, du LCA Foot, à Chaud les pattes, du Hand Terres Froides à l'AGA... pour le rôle qu'ils jouent dans la formation, le plaisir des jeunes et des moins jeunes et l'apprentissage du "Vivre Ensemble".

PAROLE À APPRIEU NOUVELLE DYNAMIQUE

Ravie d'intégrer le conseil municipal en cette période de mi-mandat. Je représenterai au mieux les intérêts des Apprelans et relayerai leurs demandes. Sylvie Burgos.

Je me présente je m'appelle M^{me} ARNAR Evelyne. Ancienne commerçante des grands boulevards Grenoble, on m'a demandé de venir retrouver l'équipe municipale d'APPRIEU. C'est donc très intéressant

d'apprendre que notre commune évolue dans bien des domaines. Intéressée de pouvoir aider le tout à chacun et de voir que des hommes et femmes également viennent œuvrer, dans ces fonctions.



NAISSANCES

REPELLIN Louis : 28 septembre 2023
DE BARTOLO Selena : 5 octobre 2023
UGNON-CAFE Ophélya : 16 octobre 2023
RIBEIRO Mia : 18 octobre 2023
SCHAPMANN Kélyo : 18 octobre 2023
GALLET Jade : 3 novembre 2023
DELAGNES Romie : 14 novembre 2023



ILS NOUS ONT QUITTÉS

GIRARD-CARABIN Bernard : 3 août 2023
FEKKAR Michelina : 26 août 2023
JULIEN-LAMBROT Claude : 10 septembre 2023
REY Jeanine : 24 octobre 2023
GROS-BALTHAZARD Denis : 26 octobre 2023
RICCARDI Marcelle : 18 novembre 2023



MARIAGES

MAESTRO Dario et FERAND Mélissa : 11 novembre 2023



PACS

CHOLLET Julien et WIMART Pauline : 12 octobre 2023
GIOELLO Dylan et BONHOMME Laura : 4 novembre 2023



❄️ JANVIER

12	Municipalité	Vœux à la population - 19h	Forgerons
13	La Boule Joyeuse	Challenge Ronron - Journée	Boulodrome Daniel Termoz-Masson
13	TFB	Match de championnat National 3 - Journée	L'Envol
14	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol
21	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol
27	Sou des écoles laïques	Loto - 18h	Espace Paul Coce
27	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol
28	LCA Foot 38	Futsal - Journée	L'Envol
29	Amicale des donneurs de sang	Collecte - 16h30/19h30	Tisserands

🎁 FÉVRIER

2	Musique des Terres Froides	Concours de belote - 18h	Forgerons
3	La Boule Joyeuse	Challenge Gillet - Journée	Boulodrome Daniel Termoz-Masson
4	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol
10	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol



FÉVRIER (SUITE)

11	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol
13	Bièvre Loisirs	Concours de belote - Journée	Forgerons
17	VBCA	Plateau de jeunes - Journée	L'Envol
26 -1 ^{er} mars	VBCA	Stages - Journée	L'Envol

MARS

2	La Boule Joyeuse	Challenge Sayer - Journée	Boulodrome Daniel Termoz-Masson
2	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol
2	Médiathèque La Sirène	Spectacle - Soirée	Salle des Fêtes
3	ACCA	Diots et tripes - Journée	Tisserands
9	Sou des écoles laïques	Carnaval - 15h	Espace Paul Croce
10	Amicale des donneurs de sang	Pucier - Journée	Espace Paul Croce
10	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol
16	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol
17	Amicale du Rivier	Repas - 12h	Salle du Rivier
17	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol
19	Municipalité	Commémoration	Place Buisnière
24	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol
30	Muzik'App	Concert - Journée	Forgerons

AVRIL

5	Sou des écoles laïques	Vente de comté - 16h30	Tisserands
7	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Diots - Journée	Caserne de Bavonne
7	TFB	Match de championnat - Journée	L'Envol

Manifestations sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire lié au Covid-19.

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat / Suivi administratif : Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1800 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.olviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : **Mairie d'Apprieu** - Site internet : **www.apprieu.fr**

